

MAITRISER LA FACTURE DEMATERIALISEE AVEC CHORUS PRO

La facturation électronique sera obligatoire pour les petites et moyennes entreprises au 1^{er} janvier 2019. A partir de 2020, l'obligation sera appliquée à toutes les entreprises. Maîtrisez les impacts de l'obligation.



1 jour (7 heures)

1€ reversé à l'IHOP*

380€ HT



Référence CHOR

LES OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre juridique
- Maîtriser CHORUS PRO et ses fonctionnalités

PROFILS DES PARTICIPANTS

- Assistant(e)
- Comptable



Datadock

PROGRAMME SPECIAL MAITRISE D OEUVRE

Accueil et tour de table

Séquence pédagogique

1. Contexte réglementaire

- Maîtriser les impacts de la facture électronique pour votre organisation
- Les dates et les obligations légales

2. Découvrir l'environnement CHORUS

- Les fonctionnalités de CHORUS PRO
- Inscription su CHORUS

Quiz

3. Dépôt et suivi de facture

- Gérer des factures avec l'AMOA
- Gérer des factures avec l'AMOE (bons de paiement, situation...)
- Gestion des factures avec les autres entreprises

4. Exercices pratiques

- Exercice de circuit de validation situation de travaux, facturation simple
- Retour d'expérience

PÉDAGOGIE

Mise en situation grâce à un espace de test pour chaque stagiaire.

LES + DE LA FORMATION

- Travail en équipe et échange entre participants
- Formation opérationnelle avec exercices pratiques
- Des exercices pratiques pour des résultats garantis



*1€ reversé à l'IHOP du centre de
lutte contre le cancer LEON
BERARD